

1784. 4. Expérience aérostatique faite en présence du roi de Suède.
1726. 5. Mort du P. Gaspard Buhou, jésuite, professeur au collège de la Trinité, auteur d'un traité de philosophie. Voyez *Colonia, Hist. Litt.*, II, 759.
1769. » Mort de Pierre Adamoli, bienfaiteur de l'Académie de Lyon à laquelle il a légué sa bibliothèque.
840. 6. Mort de Saint-Agobard, évêque de Lyon, auteur de quelques ouvrages insérés dans la bibliothèque des Pères de l'Eglise. Son *Traité de la grêle* contient deux anecdotes qui ont été tellement altérées par ceux qui les ont rapportées que nous croyons devoir en reproduire ici une traduction littérale!... Chap. 1^{er} « Nous avons vu et entendu beaucoup de gens assez fous et assez aveugles pour croire et pour affirmer qu'il existe une certaine région appelée *Magonie*, d'où partent voguant sur les nuages, des navires qui transportent dans cette même contrée les fruits abattus par la grêle et détruits par la tempête, après toutefois que la valeur des blés et des autres récoltes a été payée par les nautonniers aériens aux *tempestaires* de qui ils les ont reçus. Nous avons même vu plusieurs de ces insensés qui, croyant à la réalité de choses aussi absurdes, montrèrent à la foule assemblée quatre personnes enchaînées, trois hommes et une femme qu'ils disaient être tombés de ces navires. Durant quelques jours ils les retenaient dans les fers lorsqu'ils les amenèrent devant moi suivis d'une grande foule, avec l'intention de les lapider; mais, après beaucoup de discussions, la vérité ayant enfin triomphé, ceux qui les avaient montrés au peuple se trouvèrent, comme l'a dit un prophète, aussi confus qu'un voleur pris sur le fait (*Jérémie*, 11, 26)..... » Chap. 16. « Il y a peu d'années, lors d'une mortalité de bœufs, on avait répandu le bruit absurde que Grimoald, duc de Bénévent, parce qu'il était ennemi de l'empereur très-chrétien Charles, avait envoyé des hommes chargés de répandre sur les plaines et les montagnes, dans les prairies et les fontaines une poudre pernicieuse qui ainsi répandue donnait la mort aux bœufs. Nous savons que plusieurs personnes prévenues de ce délit furent arrêtées, et nous en avons même vu quelques-unes qui avaient été mises à mort, puis attachées sur des tables jetées dans les fleuves; et ce qu'il y a de plus étrange, c'est que ces hommes, après avoir été pris, rendirent témoignage contre eux-mêmes, disant qu'ils possédaient une pareille poudre et qu'ils l'avaient répandue çà et là. Car le diable, par un jugement secret et équitable de Dieu, usait si bien du pouvoir qu'il avait reçu contre ces misérables qu'il les faisait